

Rapport du conseil communal du 28/06/23

Présents :

Monsieur Luc Delvaux (Bourgmestre);
Monsieur Philippe Leerschool, Madame Angélique Vangossum, Monsieur Christian Moray, Madame Pascale Ummels, Monsieur Pierre Frankinet, (Échevins);
Monsieur Denis Lambinon, Monsieur Olivier Rouxhet, Madame Laure Malherbe, Madame Noëlle Wildériane, Monsieur Alain Collienne, Monsieur Philippe Defays, Monsieur Sébastien Doutreloup, Monsieur Michel Beaufays, Monsieur Amaury Masson, Monsieur Emmanuel Radoux, Madame Lucie Voué, Madame Isabelle Moreau, Monsieur Patrick Heyen, Madame Sylvie Garray, (Conseillers);
Madame Anne Defgnée-Dubois, (Présidente du CPAS);
Madame Anne-Françoise Delville, (Directrice générale f.f.);

Excusés :

Madame Catherine Gasquard-Chapelle, Monsieur Damien Fontaine, Conseillers;

En vert, les votes.

En mauve, nos remarques.

En ce qui concerne les questions orales d'actualité, nous reprenons tel quel le résumé du procès verbal publié par la commune. Nos remarques complémentaires sont en mauve.

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

2. Plan Habitat Permanent - Etat des lieux et rapport d'activités 2022 - Programme de travail 2023 - Information

Pas de vote, il s'agit d'une information

3. Modification budgétaire n°1 du CPAS - Exercice 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé avec 14 voix « pour » et 6 « abstentions » (Les engagés et le Mouvement Citoyen)

4. RCA - Comptes annuels 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

5. RCA - Rapport d'activités 2022- Information

Pas de vote, il s'agit d'une information

6. Rapport de rémunération 2023 - Exercice 2022 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

7. Règlement de Police - Liste des "rues réservées au jeu" pour l'été 2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

8. Adhésion à la centrale d'achats du Service Public de Wallonie - Mobilité et Infrastructures- Direction des routes de Liège - Marché de services - Prélèvement d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'essais routiers en général effectués sur le territoire de la Direction des Routes de Liège et des Communes adhérentes au marché - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

9. Marché de Travaux - Maison des jeunes de Banneux - Installation d'un chauffage central - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

10. Marché de Travaux - Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Ecole de Lincé) - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

11. Personnel communal - Règlement de télétravail - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

12. Personnel communal - Cadre - Modification - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

13. Personnel communal - Statut administratif - Modification - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

14. Personnel communal - Statut pécuniaire - Modification - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

15. Enseignement communal - Organisation de l'enseignement primaire au 28.08.2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Nous faisons la remarque suivante : « le reliquat de 35 périodes ne correspond pas à celui qui a été approuvé lors de la réunion de la Copaloc (Commission Paritaire Locale) : 38 périodes ».

Monsieur Frankinet prend note de la remarque, les modifications seront faites si cela est nécessaire.

16. Enseignement communal - Prise en charge de 4 périodes d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et du traitement de l'agent y afférent - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

17. Enseignement communal - Prise en charge de 8 périodes d'éducation physique et du traitement de l'agent y afférent - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

En août 2022, lors de la présentation du point « 23 Enseignement communal - Prise en charge de 8 périodes d'éducation physique et du traitement de l'agent y afférent - Approbation » nous avons demandé à Monsieur Frankinet, échevin :

« Si la commune ne prend pas en charge ces 8 périodes, comment seraient constitués les groupes (combien d'élèves par groupe) ? » et « Quel est le coût pour la commune ? »

Monsieur Frankinet n'avait pas pu nous répondre.

Nous posons la même question en ce qui concerne le coût.

18. Enseignement communal - Cours de langue en 3ème, 4ème, 5ème et 6ème - Prise en charge de 20 périodes de langue et du traitement de l'agent y afférent - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

En août 2022, lors de la présentation du point 24. « Enseignement communal - Cours de langue en 3ème et 4ème années primaires - Prise en charge de périodes de langue et du traitement de l'agent y afférent - Approbation », nous avons posé la question suivante : « Quel est le coût pour la commune ? »

Monsieur Frankinet explique que les cours de langue seront institutionnalisés à la rentrée 2023 dans le cadre du tronc commun mais seulement un seul cours sera pris en charge.

19. Enseignement communal - Prise en charge de 60 périodes d'instituteur(trice) primaire et du traitement des agents y afférents - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

L'année passée, la commune prenait en charge 36 périodes. Comment expliquer que l'on passe à 60 ? Quel sera le coût de cette prise en charge par la commune ?

Si cela n'était plus financièrement possible pour la commune, quelles seraient les conséquences ?

Monsieur Frankinet nous répond qu'il s'agit entre autres de 3 mi-temps APE pour permettre des doublages de classe.

MCS intervient en signalant que le nombre d'élèves inscrits ne lui avait pas semblé en augmentation lors de la réunion de la Copaloc (commission paritaire locale).

Nous demandons que cette problématique soit relayée aux autorités supérieures. Le Collège ne semble pas motivé par cette proposition.

Nous leur signalons que ne rien dire signifie cautionner et qu'attendre que d'autres fassent la démarche à notre place n'est peut-être pas le meilleur moyen d'améliorer une situation.

20. Enseignement communal - Fixation des emplois vacants au 15.04.2023 - Approbation

Ce point a été approuvé à l'unanimité

Changement pour cours de philosophie et citoyenneté, on passe de 0 à 1

Questions orales d'actualité

MCS : Le MCS a été interpellé par 2 habitants de Chanxhe. Le conseiller lit les 2 interpellations. Qu'est-ce qui est prévu pour protéger Chanxhe des inondations ? Quels sont les travaux entrepris et dans quels délais ? De plus, qu'en est-il de l'entretien de l'Ourthe ainsi que de la route de Rivage ? L'habitant constate des excès de vitesse entre Rivage et Chanxhe.

Le Collège : effectivement, c'est une question préoccupante. Il y a eu beaucoup de préoccupations pour la Vesdre mais pas pour l'Ourthe. Le Collège a interpellé les autorités mais rien ne vient. Il y a eu, en effet, beaucoup de travaux du côté d'Esneux mais rien en amont. Le collège regrette que l'analyse pour l'Ourthe n'ait pas été prise en compte parallèlement. Au point de vue des inondations, la solution serait d'augmenter la capacité du barrage de Nisramont mais on ne sait pas si c'est confirmé et à l'ordre du jour.

Concernant les excès de vitesse entre Rivage et Chanxhe, c'est étonnant car la route a été barrée longtemps. Le Collège propose de mettre le radar préventif.

Les Engagés : Quelle est la situation des travaux de remise en état du terrain de Mme de Francquen à la Belle Roche ?

Le Collège : les travaux sont suspendus pour le moment, d'un commun accord, entre les avocats pour arriver à une conciliation.

Les astreintes sont suspendues également.

MCS : comment expliquer que la plupart des baux à ferme sont des baux verbaux alors que des règlements ont été pris lors des Conseils communaux.

Le Collège : il faudrait poser la question à ceux qui étaient au Collège avant.

C'est la raison pour laquelle les services s'attellent à remettre tout ça en ordre.

MCS : à propos du SDT (**Schéma de Développement Territorial**), je souhaiterais connaître le sentiment du Collège et à votre avis quels sont les points forts et points faibles de ce schéma ?

Le Collège : c'est toujours à l'analyse, des documents très importants doivent être lus en parallèle du projet de révision du **CODT (Code du Développement Territorial)**. Le service, à côté de son travail habituel, prend le temps de lire le tout. Á ce stade, il y a beaucoup d'imprécisions, de nombreuses responsabilités sont mises à charge des communes concernant le développement de leur territoire alors qu'au point de vue financier, rien n'est prévu.

Le Collège explique ce qu'est le SDT (**Schéma de Développement Territorial**).

La Commune va ensuite devoir revoir son schéma de développement communal par rapport au SDT. Il y a une obligation de faire ce travail, avec un bureau agréé, dans les 5 ans. Financièrement, il y a beaucoup de demandes concernant

la mobilité douce mais il y a beaucoup de choses à faire, ça coûte cher et demande également des moyens humains. La philosophie du SDT est très bien afin de ne

pas urbaniser partout et recentrer. C'est très bien pensé mais très compliqué et donc il n'est pas évident pour les communes de donner un avis.

Il y a eu une séance d'information publique pour les Sprimontois, la semaine dernière car c'est important que tout un chacun exprime son avis. L'enquête publique se termine le 14/07 et notre avis est à rendre avant le 30/07. Le Conseil devra se prononcer

lors de la séance du 24 juillet **mais ne pourra concrètement tenir compte de tous les avis vu le délai légal de convocation à respecter pour le conseil communal.**

Beaucoup d'instances différentes remettent leurs avis sur le projet de SDT, dont l'**UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie)**

Il y a une impression de manque de cohésion entre les travaux du SDT, de

l'**OCBM (Organe de Consultation de Bassin de Mobilité)** et l'**OT (?)** ainsi que le **PUM (Plan Urbain de Mobilité)**.

Le MCS est content de savoir que les avis sont demandés aux citoyens mais craint qu'on n'en tienne pas compte.

Le Collège : il y aura un relevé de toutes les remarques émises, réalisé par un bureau indépendant et c'est pour s'assurer de cette prise en considération que le Collège voudrait intégrer les remarques reçues des citoyens dans le texte de l'avis qui sera rendu par le Conseil mais **techniquement ce n'est pas possible.**

MCS : il faudrait que les membres des partis traditionnels aient un rôle proactif et fassent remonter vers les différentes administrations, l'idée qu'il est important qu'elles travaillent ensemble dans ce dossier.

MCS : qui contrôle quand les travaux de la SWDE sont réalisés ? Par exemple : 6 réparations dans la rue Troleu.

Le Collège : craint qu'il n'y ait pas un suivi correct vu les soucis récurrents avec les sous-traitants. Il demande que le conseiller MCS fasse suivre les informations et

photos au service des travaux qui fera suivre à son tour.

Liste du Bourgmestre : quand seront placés les impétrants Rue de la Foire ?

Le Collège : c'est du privé, on va se renseigner auprès de l'auteur du projet.